

11765 / 2024 / KT-L / MENOUA / C. PM / CRROU

05/03/24

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT MENOUA

COMMUNE PENKA-MICHEL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

WEST REGION

MENOUA DIVISION

PENKA-MICHEL COUNCIL

PUBLIC CONTRACTS SERVICE



DECISION N° 06 / 24/DM/C/PM/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2024 DU 16/01/2024, POUR LA REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE DANS LE VILLAGE BANIE/MEKA, GROUPEMENT BALOUM, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 62/COR du 26 décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions Administratives portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 10/1734/PM du 1^{er} juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2022/302 du 1^{er} juillet 2022 portant nomination de Monsieur ITOE Peter NBONGO aux fonctions de Préfet du Département de la MENOUA ;

Vu le décret n° 2020/528 du 02 Septembre 2020 fixant les modalités de rémunération, les indemnités et les autres avantages alloués aux membres des organes exécutifs et délibérants des régions, communautés urbaines et communes ;

Vu l'Arrêté n° 000032/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penka-Michel ;

Vu les disponibilités budgétaires de l'exercice 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

VU les nécessités de services ;

DECIDE.

Article 1^{er} : l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2024 DU 16/01/2024, POUR LA REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE DANS LE VILLAGE BANIE/MEKA, GROUPEMENT BALOUM, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

Il s'agit de :

DAO	Nombre de soumissionnaire	Désignation de l'entreprise	Rang	Délai Proposé	Montant TTC D'attribution en F CFA	Financement
N° 05/AONO/CPM/CIPM	01	ETS LCMD BP : 865 Yaoundé Tel : 675 309 995	1 ^{ER}	03 MOIS	24 991 914	BP MINEPIA

L'entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché ;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations :

-PREFECTURE/MENOUA

-MNMAP/MENOUA

-ARMP

-RECEVEUR MUNICIPAL/Penka-Michel

-Intéressé

-CHRONO/ARCHIVE

Fait à Penka-Michel, le 28 FEB 2024

LE MAIRE

REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DE LAMENOUA

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

SECRETARIAT GENERAL

www.penka-michel.cm



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- travail- Patrie

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2024 DU 16/01/2024, POUR LA REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE DANS LE VILLAGE BANIE/MEKA, GROUPEMENT BALOUM, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

Le Maire de la Commune de Penka-Michel porte à la connaissance des prestataires de l'administration qu'après ouverture et analyse des offres, les résultats ont été les suivants :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C.PM/CIPM/SG/2024 DU 16/01/2024, POUR LA REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE DANS LE VILLAGE BANIE/MEKA, GROUPEMENT BALOUM, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

DC	Lot	Nombre de soumissionnaire	Désignation l'entreprise	de	Rang	Délai Proposé	Montant Prévisionnel en F CFA	Montant D'attribution en F CFA	TTC en F	Economie Budgétaire en F CFA
	01	01	ETS LCMD BP : 865 Yaoundé Tel : 675 309 995		1 ^{ER}	03 MOIS	25 000 000	24 991 914		8 086

L'entreprise ci-dessus déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier de consultation suscitée est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la commune de Penka-Michel, Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

11765/2024/CT/L/MENOUA/C.PM/CRRON
05/03/24

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REGION DE L'OUEST
LE MAIRE
Penka-Michel, le 28 FEB 2024.
Le Maire
PIEG Emérito M/E